



LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR UN TITRE DE SÉJOUR "ÉTUDIANT"

FOURNIR ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS.
Merci de ne pas utiliser d'agrafes.

ATTENTION, AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ !

- 1 - Faites contrôler votre dossier par votre établissement*
- 2 - Déposez votre dossier complet au Students Welcome Desk
- 3 - Enregistrez votre demande de renouvellement et repartez avec votre récépissé
- 4 - Récupérez votre carte de séjour en Préfecture trois mois plus tard

📍 VOUS VENEZ D'ARRIVER EN FRANCE AVEC UN VISA LONG SÉJOUR « ETUDIANT »

- Dans les trois mois suivant votre arrivée, vous devez déposer le formulaire « **demande d'attestation OFII** » ainsi que la **copie de votre passeport et de**

votre visa au Students Welcome Desk jusqu'au 27/10, ou à l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). <http://www.ofii.fr>

📍 PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUELEMENT D'UN TITRE DE SÉJOUR « ETUDIANT »

- **Ancienne carte de séjour temporaire.** (pour renouvellement)
- **Passeport en cours de validité.**
- Lorsque la demande de renouvellement fait suite à un visa de long séjour valant titre de séjour : **un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance** (+ original et copie de la traduction en français par un traducteur agréé par la Cour d'Appel de Lyon)
- **Justificatif de domicile de moins de trois mois**
 - factures, quittances de loyer, assurance habitation
 - en cas d'hébergement par un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité + justificatif de domicile
- **3 photographies d'identité** (conformes à la norme ISO/ICE 19794-5 : 2005) identiques, bien contrastées, de moins de 6 mois, format 35x45, sur fond clair (bleu clair ou gris clair), tête nue et de face, **non découpées, fond blanc interdit.**
- **Certificat de scolarité pour la nouvelle année.**
- Pour une demande de renouvellement : **relevé(s) de notes de l'année passée** pour les deux semestres + **attestation d'assiduité aux cours et de présentation aux examens**
- **Justification de vos ressources** : les ressources mensuelles doivent être au moins égales à 615 €
- **Justificatif de couverture sociale** :
 - **moins de 28 ans** :
 - pour les établissements affiliés à la sécurité sociale : l'attestation d'inscription vaut justificatif d'affiliation à la sécurité sociale étudiante ;
 - pour les établissements non affiliés à la sécurité sociale : justificatif de la souscription d'une assurance volontaire (sauf étudiants canadiens ou étudiants salariés).
 - **plus de 28 ans** : justificatif du maintien de vos droits à l'assurance maladie (attestation de la CPAM), ou de la souscription d'une assurance volontaire (sauf étudiants canadiens).

Attention : cette liste est simplifiée et correspond au titre de séjour « Étudiant ». Vous trouverez les listes complètes des pièces justificatives à fournir selon votre situation sur le site : 69.accueil-etrangers.gouv.fr

* Pour les étudiants inscrits à Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et l'INSA



FAITES VALIDER VOTRE DOSSIER PAR VOTRE RÉFÉRENT ÉTABLISSEMENT :

S'il est complet, vous serez prioritaire au Students Welcome Desk.

A Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 et l'INSA, des référents vous accompagnent pour vérifier l'ensemble des pièces administratives de votre dossier pour le renouvellement du titre de séjour étudiant.

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Service BOREAL

Campus de la Doua - Bâtiment Astrée
6 avenue Gaston Berger - 69100 Villeurbanne

04 72 43 15 77 - 04 72 43 16 55

boreal.devu@univ-lyon1.fr

Site : boreal.univ-lyon1.fr

Lundi et jeudi : 8h30-17h00

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h00

UNIVERSITÉ LYON 2

Service Général des Relations Internationales (SGRI),
Jessica CRONIN

• Campus Berges du Rhône

bureau B 140 : 18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

04 78 69 70 42

• Campus Porte des Alpes, MDE,

Maison des Etudiants - bureau U107 : 5 avenue
Pierre Mendès France - 69676 Bron cedex

04 78 77 30 02

Site : etu.univ-lyon2.fr

> international > étudiant international > venir hors échange

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Service Général des Relations Internationales

Manufacture des Tabacs
1C avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon

04 78 78 73 93 - etudiantsetrangers@univ-lyon3.fr

Site : univ-lyon3.fr

> international > préparer son séjour à Lyon 3

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h

INSA

INSA de Lyon - Service Scolarité

Pôle accueil et gestion des inscriptions
administratives des étudiants étrangers

• Coordination du pôle échange

Magdalena CORNECI, welcome@insa-lyon.fr

• Accueil 2^{ème} cycle (autres étudiants étrangers)

Geneviève LOMBARD, welcome1@insa-lyon.fr

• Accueil 2^{ème} cycle (étudiants hispanophones, lusophones et pays du Maghreb)

Marta GUTIERREZ, welcome2@insa-lyon.fr

• Accueil 1^{er} cycle (filiales internationales)

Elayne GIRY, fipc@insa-lyon.fr

Du lundi au jeudi : 8h30-11h30 et de 13h30-16h,

Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h30.

STUDENTS WELCOME DESK

92 rue Pasteur - 69007 Lyon

www.universite-lyon.fr/swd

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Du 5 septembre au 27 octobre 2017



ET AUSSI...

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Durant votre cursus, les services de votre établissement sont des relais privilégiés pour accompagner votre parcours universitaire :

- **Relations Internationales** - pour toutes les questions relatives à la mobilité.
- **Médecine Préventive (SUMPPS)** - des professionnels de santé (médecins, infirmières, psychologues...) vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous.
- **S.C.U.I.O.** - pour bien envisager sa poursuite d'étude ou sa réorientation.

N'hésitez pas à les solliciter ! Rendez-vous sur les sites de vos établissements.